



# ***INFOS Botans***

**MARS 2026**

## **MAIRIE DE BOTANS**

**☎ 03 84 21 54 12**

**Mail : [secretariat@mairie-botans.com](mailto:secretariat@mairie-botans.com)**

**Web : <http://www.mairie-botans.com/>**

**Application ILLIWAP : Mairie de Botans**

**Heures d'ouverture :**

**Mardi de 17h à 18h**

**Samedi de 10h à 11h30**

## **RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES**

Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal remercient les habitants de Botans pour leur participation à l'élection municipal du 15 mars dernier.

Le taux de participation s'élève à 53,36 % avec 7 bulletins blancs et 4 nuls.

La liste AVANCONS ENSEMBLE, conduite par Madame Marie-Laure FRIEZ, a obtenu 116 voix.



## **ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Lors de la séance du vendredi 20 mars, le Maire et les 3 Adjointes ont été élus à l'unanimité des membres présents :

- Maire : Madame Marie-Laure FRIEZ
- 1<sup>er</sup> Adjoint : Monsieur Frédéric BLANC
- 2<sup>ème</sup> Adjointe : Madame Séverine HENRY
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : Monsieur Alex THOMAS



## **REMERCIEMENT A L'ASSOCIATION DE CHASSE**

Madame le Maire remercie l'association de chasse de Botans et son Président, Monsieur Éric Martin, pour leur opération de nettoyage de la nature vendredi 6 mars.



## **PARKING SALLE DES 3 FONTAINES**

L'accès au parking communal situé 29 Grande rue est réservé à l'usage de la mairie, aux usagers de la salle des 3 Fontaines et au locataire du logement ainsi qu'à ses invités. L'arrêté municipal n° 16-2020 a été pris en ce sens le 26 juin 2020.

En cas de présence de mineurs sur le parking, leur surveillance est assurée sous l'entière responsabilité des parents ou des adultes qui les accompagnent.

En aucun cas, la responsabilité de la Commune de Botans ne saurait être engagée lors d'accidents ou d'incidents provoqués par l'imprudence des visiteurs ou le non-respect du présent règlement.

## **NETTOYAGE DE LA NATURE**

Nous invitons les habitants de la commune à venir participer au nettoyage de printemps :

- **Samedi 11 avril 2026.**

Vous êtes tous les bienvenus. Les enfants devront être accompagnés d'un proche.

**Le rassemblement est prévu à 9 heures sur le parking de la Salle des 3 Fontaines.**

Des sacs poubelles vous seront fournis. Munissez-vous de gants et de gilets fluo pour plus de sécurité et chaussez-vous plutôt de bottes. En cas de mauvais temps, la matinée sera annulée.



## **PLANTATION D'ARBRES FORESTIERS**

Madame le Maire remercie chaleureusement tous les bénévoles d'avoir planté plus de 350 arbres dans la forêt communale de Botans, samedi 7 mars.



### **ERRATUM : ENTRETIEN DES HAIES**

L'information parue dans le premier bulletin de mars de cette année ne concerne pas les particuliers (uniquement « *les haies, bosquets et ourlets forestiers situés en dehors des propriétés attenantes aux habitations et des espaces publics urbains* »).

### **DECORATIONS DES BOITES AUX LETTRES POUR PÂQUES**

Nous invitons les habitants qui le souhaitent à décorer leurs boîtes aux lettres pour les fêtes de Pâques. La créativité de chacun peut contribuer à l'embellissement du village.



### **REJOIGNEZ LES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Vous avez envie de vous investir dans la vie de votre commune ? La commission Fleurissement et la commission Action Sociale recherchent de nouveaux membres parmi les habitants. Que vous soyez intéressés par les fleurs et la décoration ou sensible à la solidarité et l'entraide, votre participation est la bienvenue.

Pour rejoindre l'une de ces commissions ou obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie.

